



MANIPULATION EXTINCTEURS « EXPRESS »

Références réglementaires :

Code du travail, articles

- ✓ R4227-39
- ✓ R4227-28
- ✓ R4227-37

Public :

Tous personnels désignés par le responsable d'établissement.

Pré requis :

Avoir déjà pratiqué la manipulation d'extincteurs

Objectifs :

- ✓ Savoir donner l'alerte selon les procédures de l'entreprise,
- ✓ Intervenir sur un début d'incendie en utilisant le moyen d'extinction approprié

Méthodes et moyens pédagogiques :

Démonstrations pratiques et exercices sur feux réels.
Bac à feu écologique,
Extincteurs à eau pulvérisée et CO2,

Organisation :

En extérieur, dans une zone dégagée pour la réalisation pratique.

Validation :

Remise d'une attestation de formation, renseignement du registre de sécurité.

Durée : 1 H

Nombre de participants maximum : 10

Lieu : en inter ou intra-entreprise.



Programme indicatif de formation :

- ✓ Visite du site et repérage des moyens de lutte contre l'incendie,
- ✓ Exercices d'extinctions sur feu réel.

(Extincteurs à eau pulvérisée, CO2, RIA si Existant et à disposition dans l'entreprise)

